

482447-2026 - Mise en concurrence

France – Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil – Construction d'un restaurant d'entreprise au sein du CNPE de Chinon.

OJ S 132/2026 13/07/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: EDF SA

Adresse électronique: bryan.grossemy@edf.fr

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité de l'entité adjudicatrice: Activités liées à l'électricité

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Construction d'un restaurant d'entreprise au sein du CNPE de Chinon.

Description: Construction d'un nouveau restaurant du personnel à la Centrale Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Chinon : 37420 AVOINE Le bâtiment est composé de : - Un espace Restauration / Cafétéria / Brasserie au RdC - Zone cuisine au RdC - Une zone VIP et jardin 'd'hiver au R+1 - Terrasses au RdC et R+1 Le classement du bâtiment, au regard de son effectif, est : - ERT effectif inférieur à 300 personnes - Zone de sismicité : 2 - faible Travaux réalisés en corps d'état séparés, les lots suivants font l'objet du présent Appel à candidatures : LOT 01 - TERRASSEMENTS / VRD LOT 02 - GROS ŒUVRE LOT 03 - CHARPENTE BOIS / MOB / CLT / BARDAGE LOT 04 - ETANCHEITE LOT 05 - COUVERTURE METALLIQUE / BARDAGE LOT 06 - MENUISERIES EXTERIEURES ALU LOT 07 - CARRELAGE : FAIENCE LOT 08 - CVC / PLOMBERIE LOT 09 - CFO / CFA / INCENDIE LOT 10 - CUISINE Pour information, les autres lots du projet sont : LOT 11 - ESPACE VERTS LOT 12 - METALLERIE LOT 13 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS / AGENCEMENT LOT 14 - CLOISONS / DOUBLAGE / PLAFONDS LOT 15 - PLAFONDS SUSPENDUS : PANNEAUX ACOUSTIQUES MURAUX LOT 16 - PEINTURE / SOL SOUPLE LOT 17 - APPAREIL ELEVATEUR

Identifiant de la procédure: 16db8a7a-fe31-4d52-b828-2c59a2dad85

Identifiant interne: AVIS025848

Type de procédure: Autre procédure en plusieurs étapes

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation est une procédure avec négociation passée en application de l'article L. 2124-3 et des articles R. 2124-4 ainsi que des articles R. 2161-21 et sv du CCP avec limitation du nombre de candidats admis à soumissionner, conformément aux dispositions des articles R. 2142-15, R2142-16 et R. 2142-18 du CCP (phase de présélection régie par le présent Avis de publicité à la rubrique 5.1.9 Critères de sélection -Autre. EDF se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de (s) offre(s) initiale(s), sans négociation (article R. 2161-23du CCP).

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Nomenclature complémentaire (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Avoine

Subdivision pays (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pays: France

Informations complémentaires: Les informations complémentaires sur le lieu d'exécution du marché sont précisées à chaque rubrique 5.1.2 Lieu d'exécution.

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Modalités de candidatures : Pour répondre au présent avis, les candidats doivent se manifester sur le Portail Achats d'EDF <https://pha2.edf.com>. -Demande d'information AVIS N°025848 tel qu'identifié à l'article 2.1 Procédure - Identifiant interne, et rattacher les documents demandés. Les candidats intéressés, non encore inscrits, peuvent s'auto-référencer depuis la page d'accueil de ce portail. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Candidatures en Groupement: EDF accepte les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires. Un document intitulé « Identification des membres du groupement et répartition des prestations » est disponible dans l'espace collaboratif dédié aux fournisseurs dans le Portail Achats. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'EDF. Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Sans préjudice de l'article L.214113 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait ou sur demande du GME afin de modifier la composition d'un ou plusieurs membres du GME(ou de ses sous-traitants) dont l'aptitude a déjà été prononcée et sélectionné(s) pour la deuxième étape de la procédure. Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF SA informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux ci soient attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 3

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 3

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux:

Conformément aux réglementations relatives au devoir de vigilance et aux législations nationales ou locales relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme applicables à la relation d'affaires avec le groupe EDF, chaque candidat doit déclarer et signer un engagement au titre des exigences en matière de conformité (déclaration

accessible sur le portail Achats au moment de la candidature). Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141 1 à L. 2141 5 (exclusions de plein droit) et L.2141 7 à L. 2141 11 du CCP (exclusions à l'appréciation de l'acheteur). Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous traitants présentés. Chaque soumissionnaire doit attester ne pas être dans l'un des cas prévus par le règlement nn°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (attestation accessible sur le portail Achats à la remise de la candidature).

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: LOT 01 - TERRASSEMENTS / VRD

Description: Construction d'un nouveau restaurant du personnel à la Centrale Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Chinon : 37420 AVOINE Le bâtiment est composé de : - Un espace Restauration / Cafétéria / Brasserie au RdC - Zone cuisine au RdC - Une zone VIP et jardin 'd'hiver au R+1 - Terrasses au RdC et R+1 Le classement du bâtiment, au regard de son effectif, est : - ERT effectif inférieur à 300 personnes - Zone de sismicité : 2 - faible

Identifiant interne: Lot 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Options:

Description des options: Sans option de durée

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Avoine

Subdivision pays (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 20 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. -

Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants : (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : -Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. -Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. -Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. -Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison - mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 1 388 200 euros en cas de candidature sur le lot.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle : - Le candidat ou groupement devra fournir une présentation de la société et l'organisation mise en place pour ce projet : A) Organisation/Activités/Savoir-faire ; B) Moyens humains et matériels prévus pour l'opération ; C) Capacité de production et de réalisation permettant la livraison du bâtiment dans les délais attendus ; D) Description d'une organisation de la conduite des travaux ; E) Présentation de sa présence et de sa couverture géographique en précisant l'implantation de ses différentes agences et de ses potentiels sous-traitants ; - Le candidat, ou le groupement candidat, devra obligatoirement justifier d'au minimum trois références significatives, exécutées au cours des 5 dernières années, relatives aux prestations du lot concerné. - Le candidat doit déclarer toutes les expériences réussies en lien avec l'objet du lot concerné au cours des cinq dernières années, en milieu ordinaire et en milieu contraint (industriel, sensible). - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences pour : 1) Techniques de terrassement en terrain de toute nature et compactage contrôlé 2) Connaissance des réseaux humides (EU/EP/AEP) et secs (fourreaux) 3) Capacité à réaliser des essais de portance et d'étanchéité des canalisations - Le candidat doit déclarer avoir à minima une personne maîtrisant la langue française sur le chantier.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Qualifications, Habilitation et Certification : - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences, habilitations, certifications et accréditations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. À ce titre, il devra notamment respecter les exigences de sécurité, notamment en matière de conduite d'engins, travail en hauteur, en espace confiné ou à proximité de réseaux, avec les habilitations associées (AIPR, CACES, SST, etc.). - Le candidat justifiera qu'il dispose, en propre, des moyens humains et matériels pour l'exécution directe des tâches essentielles non sous-traitables : 1) Terrassements, compactage et contrôle de portance 2) Pose des réseaux d'assainissement (EU/EP) 3) Essais d'étanchéité des canalisations

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Sécurité et développement durable : - Le candidat doit disposer d'un système de management de la sécurité au sein de l'entreprise ou mise en place d'une organisation dédiée et pilotage de la sécurité pour le suivi des travaux (et la fournir). Il doit également fournir les résultats sécurité des 3 derniers exercices : taux de fréquence (Tf) et taux de gravité (Tg) ou indicateur équivalent européen. - Chaque Soumissionnaire devra remettre une attestation d'un organisme habilité certifiant qu'il a mis en place un système de Management intégré Santé et Sécurité au travail des entreprises intervenantes audité par un organisme indépendant tel que VCA ; SCC ; MASE ; OHSAS 18001 ; ISO 45001 ; ISO 9001 ou autres organismes établis dans un des Etats membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes. - Le candidat doit posséder d'une démarche environnementale correspondante aux ambitions de la norme ISO 14001 et la présenter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Limitation des candidatures : Le candidat doit strictement respecter la trame de remise des dossiers de candidature détaillée dans l'annexe « Instructions et pièces à fournir pour la candidature », disponible sur l'espace de candidature Pha de l'avis n° 025848. EDF entend limiter le nombre de candidats aptes à « 3 » par lot. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des attestations fournies par l'opérateur économique en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des attestations fournies. La sélection des candidats sera établie sur la base du classement des dossiers, selon une notation sur 100, fondée sur les critères suivants : A) Références / expériences similaires sur 30 points. - 3 références de travaux comparables + attestations de bonne réalisation (Fiches Référence x3). B) Qualifications, habilitations & certifications sur 10 points. - Qualifications, habilitations et certifications du lot (cf. avis JOUE). C) Moyens humains, matériels & organisation sur 10 points - Équipe et encadrement, matériel propre, couverture géographique D) Management organisationnel / conduite de projet sur 20 points - Organisation & gouvernance, méthodologie, interfaces & coactivité, délais, qualité (démarche ISO 9001 ou équivalent) E) Management de la sécurité sur 20 points - Système de management sécurité, résultats Tf/Tg 3 ans, prévention chantier F) Management de l'environnement sur 10 points - Démarche ISO 14001 ou équivalent

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: La garantie financière de parfait achèvement est couverte par une retenue de garantie de 5 % (qui peut, sur proposition du candidat, être remplacée par une caution bancaire)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 24/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont fermes.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; -Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF SA

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: LOT 02 - GROS ŒUVRE

Description: Construction d'un nouveau restaurant du personnel à la Centrale Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Chinon : 37420 AVOINE Le bâtiment est composé de : - Un espace Restauration / Cafétéria / Brasserie au RdC - Zone cuisine au RdC - Une zone VIP et jardin 'd'hiver au R+1 - Terrasses au RdC et R+1 Le classement du bâtiment, au regard de son effectif, est : - ERT effectif inférieur à 300 personnes - Zone de sismicité : 2 - faible
Identifiant interne: Lot 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Options:

Description des options: Sans option de durée

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Avoine

Subdivision pays (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 20 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. - Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants : (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : -Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. -Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. -Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. -Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison - mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 1 459 400 euros en cas de candidature sur le lot.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle : - Le candidat ou groupement devra fournir une présentation de la société et l'organisation mise en place pour ce projet : A) Organisation/Activités/Savoir-faire ; B) Moyens humains et matériels prévus pour l'opération ; C) Capacité de production et de réalisation permettant la livraison du bâtiment dans les délais attendus ; D) Description d'une organisation de la conduite des travaux ; E) Présentation de sa présence et de sa couverture géographique en précisant l'implantation de ses différentes agences et de ses potentiels sous-traitants ; - Le candidat, ou le groupement candidat, devra obligatoirement justifier d'au minimum trois références significatives, exécutées au cours des 5 dernières années, relatives aux prestations du lot concerné. - Le candidat doit déclarer toutes les expériences réussies en lien avec l'objet du lot concerné au cours des cinq dernières années, en milieu ordinaire et en milieu contraint (industriel, sensible). - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences pour : 1) Maîtrise de la réalisation d'ouvrages en béton armé (fondations, voiles, dalles, dallage) 2) Connaissance des structures bois/béton et des interfaces avec les lots charpente - Le candidat doit déclarer avoir à minima une personne maîtrisant la langue française sur le chantier.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Qualifications, Habilitation et Certification : - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences, habilitations, certifications et accréditations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. À ce titre, il devra notamment : - respecter les exigences de sécurité, notamment en matière de conduite d'engins, travail en hauteur, en espace confiné ou à proximité de réseaux, avec les habilitations associées (AIPR, CACES, SST, etc.). - détenir les habilitations suivantes : CACES Grue à tour et QUALIBAT 2111 (Maçonnerie et béton armé, technicité confirmée) ou équivalent européen. - Le candidat justifiera qu'il dispose, en propre, des moyens humains et matériels pour l'exécution directe des tâches essentielles non sous-traitables : 1) - Réalisation des fondations et ouvrages en béton armé (infrastructure et superstructure)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Sécurité et développement durable : - Le candidat doit disposer d'un système de management de la sécurité au sein de l'entreprise ou mise en place d'une organisation dédiée et pilotage de la sécurité pour le suivi des travaux (et la fournir). Il doit également fournir les résultats sécurité des 3 derniers exercices : taux de fréquence (Tf) et taux de gravité (Tg) ou indicateur équivalent européen. - Chaque Soumissionnaire devra remettre une attestation d'un organisme habilité certifiant qu'il a mis en place un système de Management intégré Santé et Sécurité au travail des entreprises intervenantes audité par un organisme indépendant tel que VCA ; SCC ; MASE ; OHSAS 18001 ; ISO 45001 ; ISO 9001 ou autres organismes établis dans un des Etats membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes. - Le candidat doit posséder d'une démarche environnementale correspondante aux ambitions de la norme ISO 14001 et la présenter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Limitation des candidatures : Le candidat doit strictement respecter la trame de remise des dossiers de candidature détaillée dans l'annexe « Instructions et pièces à fournir pour la candidature », disponible sur l'espace de candidature Pha de l'avis n° 025848. EDF entend limiter le nombre de candidats aptes à « 3 » par lot. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des attestations fournies par l'opérateur économique en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des attestations fournies. La sélection des candidats sera établie sur la base du classement des dossiers, selon une notation sur 100, fondée sur les critères suivants : A) Références / expériences similaires sur 30 points. - 3 références de travaux comparables + attestations de bonne réalisation (Fiches Référence x3). B) Qualifications, habilitations & certifications sur 10 points. - Qualifications, habilitations et certifications du lot (cf. avis JOUE). C) Moyens humains, matériels & organisation sur 10 points - Équipe et encadrement, matériel propre, couverture géographique D) Management organisationnel / conduite de projet sur 20 points - Organisation & gouvernance, méthodologie, interfaces & coactivité, délais, qualité (démarche ISO 9001 ou équivalent) E) Management de la sécurité sur 20 points - Système de management sécurité, résultats Tf/Tg 3 ans, prévention chantier F) Management de l'environnement sur 10 points - Démarche ISO 14001 ou équivalent

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution**Critère:**

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: La garantie financière de parfait achèvement est couverte par une retenue de garantie de 5 % (qui peut, sur proposition du candidat, être remplacée par une caution bancaire)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 24/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont fermes.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; -Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF SA

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: LOT 03 - CHARPENTE BOIS / MOB / CLT / BARDAGE

Description: Construction d'un nouveau restaurant du personnel à la Centrale Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Chinon : 37420 AVOINE Le bâtiment est composé de : - Un espace Restauration / Cafétéria / Brasserie au RdC - Zone cuisine au RdC - Une zone VIP et jardin 'd'hiver au R+1 - Terrasses au RdC et R+1 Le classement du bâtiment, au regard de son effectif, est : - ERT effectif inférieur à 300 personnes - Zone de sismicité : 2 - faible

Identifiant interne: Lot 3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Options:

Description des options: Sans option de durée

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Avoine

Subdivision pays (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 20 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. - Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants : (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : -Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. -Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. -Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. -Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison - mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 1 128 000 euros en cas de candidature sur le lot.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle : - Le candidat ou groupement devra fournir une présentation de la société et l'organisation mise en place pour ce projet : A) Organisation/Activités/Savoir-faire ; B) Moyens humains et matériels prévus pour l'opération ; C) Capacité de production et de réalisation permettant la livraison du bâtiment dans les délais attendus ; D) Description d'une organisation de la conduite des travaux ; E) Présentation de sa présence et de sa couverture géographique en précisant l'implantation de ses différentes agences et de ses potentiels sous-traitants ; - Le candidat, ou le groupement candidat, devra obligatoirement justifier d'au minimum trois références significatives, exécutées au cours des 5 dernières années, relatives aux prestations du lot concerné. - Le candidat doit déclarer toutes les expériences réussies en lien avec l'objet du lot concerné au cours des cinq dernières années, en milieu ordinaire et en milieu contraint (industriel, sensible). - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences pour : 1) Capacité à

assurer l'étanchéité à l'air des assemblages 2) Maîtrise de la conception et mise en œuvre de structures CLT et MOB - Le candidat doit déclarer avoir à minima une personne maîtrisant la langue française sur le chantier.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Qualifications, Habilitation et Certification : - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences, habilitations, certifications et accréditations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. À ce titre, il devra notamment : - respecter les exigences de sécurité, notamment en matière de conduite d'engins, travail en hauteur, en espace confiné ou à proximité de réseaux, avec les habilitations associées (AIPR, CACES, SST, etc.). - détenir les habilitations suivantes : QUALIBAT 2711 (Charpente bois) et Certification CTB-B+ / FCBA pour les matériaux bois appréciée ou équivalent européen. - Le candidat justifiera qu'il dispose, en propre, des moyens humains et matériels pour l'exécution directe des tâches essentielles non sous-traitables : 1) Fabrication ou assemblage, pose et levage des éléments de charpente bois, panneaux CLT et structures MOB 2) Mise en œuvre du bardage bois et des éléments d'ossature 3) Traitement de l'étanchéité à l'air des assemblages

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Sécurité et développement durable : - Le candidat doit disposer d'un système de management de la sécurité au sein de l'entreprise ou mise en place d'une organisation dédiée et pilotage de la sécurité pour le suivi des travaux (et la fournir). Il doit également fournir les résultats sécurité des 3 derniers exercices : taux de fréquence (Tf) et taux de gravité (Tg) ou indicateur équivalent européen. - Chaque Soumissionnaire devra remettre une attestation d'un organisme habilité certifiant qu'il a mis en place un système de Management intégré Santé et Sécurité au travail des entreprises intervenantes audité par un organisme indépendant tel que VCA ; SCC ; MASE ; OHSAS 18001 ; ISO 45001 ; ISO 9001 ou autres organismes établis dans un des Etats membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes. - Le candidat doit posséder d'une démarche environnementale correspondante aux ambitions de la norme ISO 14001 et la présenter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Limitation des candidatures : Le candidat doit strictement respecter la trame de remise des dossiers de candidature détaillée dans l'annexe « Instructions et pièces à fournir pour la candidature », disponible sur l'espace de candidature Pha de l'avis n° 025848. EDF entend limiter le nombre de candidats aptes à « 3 » par lot. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des attestations fournies par l'opérateur économique en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des attestations fournies. La sélection des candidats sera établie sur la base du classement des dossiers, selon une notation sur 100, fondée sur les critères suivants : A) Références / expériences similaires sur 30 points. - 3 références de travaux comparables + attestations de bonne réalisation (Fiches Référence x3). B) Qualifications, habilitations & certifications sur 10 points. - Qualifications, habilitations et certifications du lot (cf. avis JOUE). C) Moyens humains, matériels & organisation sur 10 points - Équipe et encadrement, matériel

propre, couverture géographique D) Management organisationnel / conduite de projet sur 20 points - Organisation & gouvernance, méthodologie, interfaces & coactivité, délais, qualité (démarche ISO 9001 ou équivalent) E) Management de la sécurité sur 20 points - Système de management sécurité, résultats Tf/Tg 3 ans, prévention chantier F) Management de l'environnement sur 10 points - Démarche ISO 14001 ou équivalent

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: La garantie financière de parfait achèvement est couverte par une retenue de garantie de 5 % (qui peut, sur proposition du candidat, être remplacée par une caution bancaire)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 24/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont fermes.
Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; -Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF SA

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: LOT 04 - ETANCHEITE

Description: Construction d'un nouveau restaurant du personnel à la Centrale Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Chinon : 37420 AVOINE Le bâtiment est composé de : - Un espace Restauration / Cafétéria / Brasserie au RdC - Zone cuisine au RdC - Une zone VIP et jardin 'd'hiver au R+1 - Terrasses au RdC et R+1 Le classement du bâtiment, au regard de son effectif, est : - ERT effectif inférieur à 300 personnes - Zone de sismicité : 2 - faible
Identifiant interne: Lot 4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Options:

Description des options: Sans option de durée

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Avoine

Subdivision pays (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 20 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. - Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants : (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : -Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. -Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. -Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. -Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison - mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 493 200 euros en cas de candidature sur le lot.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle : - Le candidat ou groupement devra fournir une présentation de la société et l'organisation mise en place pour ce projet : A) Organisation/Activités/Savoir-faire ; B) Moyens humains et matériels prévus pour l'opération ; C) Capacité de production et de réalisation permettant la livraison du bâtiment dans les délais attendus ; D) Description d'une organisation de la conduite des travaux ; E) Présentation de sa présence et de sa couverture géographique en précisant l'implantation de

ses différentes agences et de ses potentiels sous-traitants ; - Le candidat, ou le groupement candidat, devra obligatoirement justifier d'au minimum trois références significatives, exécutées au cours des 5 dernières années, relatives aux prestations du lot concerné. - Le candidat doit déclarer toutes les expériences réussies en lien avec l'objet du lot concerné au cours des cinq dernières années, en milieu ordinaire et en milieu contraint (industriel, sensible). - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences pour : 1) Capacité à réaliser les essais d'étanchéité par aspersion ou mise en eau - Le candidat doit déclarer avoir à minima une personne maîtrisant la langue française sur le chantier.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Qualifications, Habilitation et Certification : - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences, habilitations, certifications et accréditations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. À ce titre, il devra notamment : - respecter les exigences de sécurité, notamment en matière de conduite d'engins, travail en hauteur, en espace confiné ou à proximité de réseaux, avec les habilitations associées (AIPR, CACES, SST, etc.). - détenir les habilitations suivantes : QUALIBAT 2711 (Charpente bois) et Certification CTB-B+ / FCBA pour les matériaux bois appréciée, ou équivalent européen. - Le candidat justifiera qu'il dispose, en propre, des moyens humains et matériels pour l'exécution directe des tâches essentielles non sous-traitables : 1) Mise en œuvre de tous les systèmes d'étanchéité (toitures-terrasses accessibles et inaccessibles, relevés, acrotères) 2) Réalisation des essais d'étanchéité protection mécanique

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Sécurité et développement durable : - Le candidat doit disposer d'un système de management de la sécurité au sein de l'entreprise ou mise en place d'une organisation dédiée et pilotage de la sécurité pour le suivi des travaux (et la fournir). Il doit également fournir les résultats sécurité des 3 derniers exercices : taux de fréquence (Tf) et taux de gravité (Tg) ou indicateur équivalent européen. - Chaque Soumissionnaire devra remettre une attestation d'un organisme habilité certifiant qu'il a mis en place un système de Management intégré Santé et Sécurité au travail des entreprises intervenantes audité par un organisme indépendant tel que VCA ; SCC ; MASE ; OHSAS 18001 ; ISO 45001 ; ISO 9001 ou autres organismes établis dans un des Etats membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes. - Le candidat doit posséder d'une démarche environnementale correspondante aux ambitions de la norme ISO 14001 et la présenter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Limitation des candidatures : Le candidat doit strictement respecter la trame de remise des dossiers de candidature détaillée dans l'annexe « Instructions et pièces à fournir pour la candidature », disponible sur l'espace de candidature Pha de l'avis n° 025848. EDF entend limiter le nombre de candidats aptes à « 3 » par lot. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des attestations fournies par l'opérateur économique en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des attestations fournies. La sélection des candidats sera établie sur la base du classement des dossiers, selon une notation sur 100, fondée sur les critères suivants : A)

Références / expériences similaires sur 30 points. - 3 références de travaux comparables + attestations de bonne réalisation (Fiches Référence x3). B) Qualifications, habilitations & certifications sur 10 points. - Qualifications, habilitations et certifications du lot (cf. avis JOUE). C) Moyens humains, matériels & organisation sur 10 points - Équipe et encadrement, matériel propre, couverture géographique D) Management organisationnel / conduite de projet sur 20 points - Organisation & gouvernance, méthodologie, interfaces & coactivité, délais, qualité (démarche ISO 9001 ou équivalent) E) Management de la sécurité sur 20 points - Système de management sécurité, résultats Tf/Tg 3 ans, prévention chantier F) Management de l'environnement sur 10 points - Démarche ISO 14001 ou équivalent

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Autorisée

Description de la garantie financière: La garantie financière de parfait achèvement est couverte par une retenue de garantie de 5 % (qui peut, sur proposition du candidat, être remplacée par une caution bancaire)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 24/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont fermes.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; -Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF SA

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: LOT 05 - COUVERTURE METALLIQUE / BARDAGE

Description: Construction d'un nouveau restaurant du personnel à la Centrale Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Chinon : 37420 AVOINE Le bâtiment est composé de : - Un espace Restauration / Cafétéria / Brasserie au RdC - Zone cuisine au RdC - Une zone VIP et jardin 'd'hiver au R+1 - Terrasses au RdC et R+1 Le classement du bâtiment, au regard de son effectif, est : - ERT effectif inférieur à 300 personnes - Zone de sismicité : 2 - faible
Identifiant interne: Lot 5

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Options:

Description des options: Sans option de durée

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Avoine

Subdivision pays (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 20 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. - Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants : (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : -Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. -Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. -Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. -Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison - mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 518 600 euros en cas de candidature sur le lot.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle : - Le candidat ou groupement devra fournir une présentation de la société et l'organisation mise en place pour ce projet : A) Organisation/Activités/Savoir-faire ; B) Moyens humains et matériels prévus pour l'opération ; C) Capacité de production et de réalisation permettant la livraison du bâtiment

dans les délais attendus ; D) Description d'une organisation de la conduite des travaux ; E) Présentation de sa présence et de sa couverture géographique en précisant l'implantation de ses différentes agences et de ses potentiels sous-traitants ; - Le candidat, ou le groupement candidat, devra obligatoirement justifier d'au minimum trois références significatives, exécutées au cours des 5 dernières années, relatives aux prestations du lot concerné. - Le candidat doit déclarer toutes les expériences réussies en lien avec l'objet du lot concerné au cours des cinq dernières années, en milieu ordinaire et en milieu contraint (industriel, sensible). - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences pour : 1) Connaissance des systèmes d'habillage et des joints d'étanchéité associés 2) Maîtrise de la pose de bacs acier nervurés, couvertures métalliques et bardages de façade - Le candidat doit déclarer avoir à minima une personne maîtrisant la langue française sur le chantier. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Qualifications, Habilitation et Certification : - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences, habilitations, certifications et accréditations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. À ce titre, il devra notamment : - respecter les exigences de sécurité, notamment en matière de conduite d'engins, travail en hauteur, en espace confiné ou à proximité de réseaux, avec les habilitations associées (AIPR, CACES, SST, etc.). - détenir les habilitations suivantes : QUALIBAT 3121 (Bardage métallique) ou équivalent européen. - Le candidat justifiera qu'il dispose, en propre, des moyens humains et matériels pour l'exécution directe des tâches essentielles non sous-traitables : 1) Pose des éléments de couverture métallique, bacs acier, bardages métalliques 2) Mise en œuvre des habillages et accessoires d'étanchéité associés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Sécurité et développement durable : - Le candidat doit disposer d'un système de management de la sécurité au sein de l'entreprise ou mise en place d'une organisation dédiée et pilotage de la sécurité pour le suivi des travaux (et la fournir). Il doit également fournir les résultats sécurité des 3 derniers exercices : taux de fréquence (Tf) et taux de gravité (Tg) ou indicateur équivalent européen. - Chaque Soumissionnaire devra remettre une attestation d'un organisme habilité certifiant qu'il a mis en place un système de Management intégré Santé et Sécurité au travail des entreprises intervenantes audité par un organisme indépendant tel que VCA ; SCC ; MASE ; OHSAS 18001 ; ISO 45001 ; ISO 9001 ou autres organismes établis dans un des Etats membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes. - Le candidat doit posséder d'une démarche environnementale correspondante aux ambitions de la norme ISO 14001 et la présenter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Limitation des candidatures : Le candidat doit strictement respecter la trame de remise des dossiers de candidature détaillée dans l'annexe « Instructions et pièces à fournir pour la candidature », disponible sur l'espace de candidature Pha de l'avis n° 025848. EDF entend limiter le nombre de candidats aptes à « 3 » par lot. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des attestations fournies par l'opérateur économique en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en

fonction des attestations fournies. La sélection des candidats sera établie sur la base du classement des dossiers, selon une notation sur 100, fondée sur les critères suivants : A) Références / expériences similaires sur 30 points. - 3 références de travaux comparables + attestations de bonne réalisation (Fiches Référence x3). B) Qualifications, habilitations & certifications sur 10 points. - Qualifications, habilitations et certifications du lot (cf. avis JOUE). C) Moyens humains, matériels & organisation sur 10 points - Équipe et encadrement, matériel propre, couverture géographique D) Management organisationnel / conduite de projet sur 20 points - Organisation & gouvernance, méthodologie, interfaces & coactivité, délais, qualité (démarche ISO 9001 ou équivalent) E) Management de la sécurité sur 20 points - Système de management sécurité, résultats Tf/Tg 3 ans, prévention chantier F) Management de l'environnement sur 10 points - Démarche ISO 14001 ou équivalent

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: La garantie financière de parfait achèvement est couverte par une retenue de garantie de 5 % (qui peut, sur proposition du candidat, être remplacée par une caution bancaire)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 24/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles

qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont fermes.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; -Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF SA

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: LOT 06 - MENUISERIES EXTERIEURES ALU

Description: Construction d'un nouveau restaurant du personnel à la Centrale Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Chinon : 37420 AVOINE Le bâtiment est composé de : - Un espace Restauration / Cafétéria / Brasserie au RdC - Zone cuisine au RdC - Une zone VIP et jardin 'd'hiver au R+1 - Terrasses au RdC et R+1 Le classement du bâtiment, au regard de son effectif, est : - ERT effectif inférieur à 300 personnes - Zone de sismicité : 2 - faible
Identifiant interne: Lot 6

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Options:

Description des options: Sans option de durée

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Avoine

Subdivision pays (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 20 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. - Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants : (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : -Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. -Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. -Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. -Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison - mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 950 400 euros en cas de candidature sur le lot.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle : - Le candidat ou groupement devra fournir une présentation de la société et l'organisation mise en place pour

ce projet : A) Organisation/Activités/Savoir-faire ; B) Moyens humains et matériels prévus pour l'opération ; C) Capacité de production et de réalisation permettant la livraison du bâtiment dans les délais attendus ; D) Description d'une organisation de la conduite des travaux ; E) Présentation de sa présence et de sa couverture géographique en précisant l'implantation de ses différentes agences et de ses potentiels sous-traitants ; - Le candidat, ou le groupement candidat, devra obligatoirement justifier d'au minimum trois références significatives, exécutées au cours des 5 dernières années, relatives aux prestations du lot concerné. - Le candidat doit déclarer toutes les expériences réussies en lien avec l'objet du lot concerné au cours des cinq dernières années, en milieu ordinaire et en milieu contraint (industriel, sensible). - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences pour : 1) Connaissance des systèmes d'habillage et des joints d'étanchéité associés 2) Maîtrise de la pose de bacs acier nervurés, couvertures métalliques et bardages de façade - Le candidat doit déclarer avoir à minima une personne maîtrisant la langue française sur le chantier. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Qualifications, Habilitation et Certification : - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences, habilitations, certifications et accréditations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. À ce titre, il devra notamment : - respecter les exigences de sécurité, notamment en matière de conduite d'engins, travail en hauteur, en espace confiné ou à proximité de réseaux, avec les habilitations associées (AIPR, CACES, SST, etc.). - détenir les habilitations suivantes : QUALIBAT 3711 (Menuiseries aluminium et verre, technicité confirmée) ou équivalent européen. - Le candidat justifiera qu'il dispose, en propre, des moyens humains et matériels pour l'exécution directe des tâches essentielles non sous-traitables : 1) Pose et réglage de l'ensemble des menuiseries extérieures aluminium (portes, châssis, vitrages) 2) Travaux d'étanchéité à l'air et à l'eau des liaisons menuiseries /parois

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Sécurité et développement durable : - Le candidat doit disposer d'un système de management de la sécurité au sein de l'entreprise ou mise en place d'une organisation dédiée et pilotage de la sécurité pour le suivi des travaux (et la fournir). Il doit également fournir les résultats sécurité des 3 derniers exercices : taux de fréquence (Tf) et taux de gravité (Tg) ou indicateur équivalent européen. - Chaque Soumissionnaire devra remettre une attestation d'un organisme habilité certifiant qu'il a mis en place un système de Management intégré Santé et Sécurité au travail des entreprises intervenantes audité par un organisme indépendant tel que VCA ; SCC ; MASE ; OHSAS 18001 ; ISO 45001 ; ISO 9001 ou autres organismes établis dans un des Etats membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes. - Le candidat doit posséder d'une démarche environnementale correspondante aux ambitions de la norme ISO 14001 et la présenter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Limitation des candidatures : Le candidat doit strictement respecter la trame de remise des dossiers de candidature détaillée dans l'annexe « Instructions et pièces à fournir pour la candidature », disponible sur l'espace de candidature

Pha de l'avis n° 025848. EDF entend limiter le nombre de candidats aptes à « 3 » par lot. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des attestations fournies par l'opérateur économique en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des attestations fournies. La sélection des candidats sera établie sur la base du classement des dossiers, selon une notation sur 100, fondée sur les critères suivants : A) Références / expériences similaires sur 30 points. - 3 références de travaux comparables + attestations de bonne réalisation (Fiches Référence x3). B) Qualifications, habilitations & certifications sur 10 points. - Qualifications, habilitations et certifications du lot (cf. avis JOUE). C) Moyens humains, matériels & organisation sur 10 points - Équipe et encadrement, matériel propre, couverture géographique D) Management organisationnel / conduite de projet sur 20 points - Organisation & gouvernance, méthodologie, interfaces & coactivité, délais, qualité (démarche ISO 9001 ou équivalent) E) Management de la sécurité sur 20 points - Système de management sécurité, résultats Tf/Tg 3 ans, prévention chantier F) Management de l'environnement sur 10 points - Démarche ISO 14001 ou équivalent

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: La garantie financière de parfait achèvement est couverte par une retenue de garantie de 5 % (qui peut, sur proposition du candidat, être remplacée par une caution bancaire)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 24/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont fermes.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; -Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF SA

5.1. Lot: LOT-0007

Titre: LOT 07 - CARRELAGE / FAIENCE

Description: Construction d'un nouveau restaurant du personnel à la Centrale Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Chinon : 37420 AVOINE Le bâtiment est composé de : - Un espace Restauration / Cafétéria / Brasserie au RdC - Zone cuisine au RdC - Une zone VIP et jardin 'd'hiver au R+1 - Terrasses au RdC et R+1 Le classement du bâtiment, au regard de son effectif, est : - ERT effectif inférieur à 300 personnes - Zone de sismicité : 2 - faible
Identifiant interne: Lot 7

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Options:

Description des options: Sans option de durée

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Avoine
Subdivision pays (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)
Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 20 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. - Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants : (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : -Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. -Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. -Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. -Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison - mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 950 400 euros en cas de candidature sur le lot.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle : - Le candidat ou groupement devra fournir une présentation de la société et l'organisation mise en place pour ce projet : A) Organisation/Activités/Savoir-faire ; B) Moyens humains et matériels prévus pour l'opération ; C) Capacité de production et de réalisation permettant la livraison du bâtiment dans les délais attendus ; D) Description d'une organisation de la conduite des travaux ; E) Présentation de sa présence et de sa couverture géographique en précisant l'implantation de ses différentes agences et de ses potentiels sous-traitants ; - Le candidat, ou le groupement candidat, devra obligatoirement justifier d'au minimum trois références significatives, exécutées au cours des 5 dernières années, relatives aux prestations du lot concerné. - Le candidat doit déclarer toutes les expériences réussies en lien avec l'objet du lot concerné au cours des cinq dernières années, en milieu ordinaire et en milieu contraint (industriel, sensible). - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences pour : 1) Maîtrise de la pose de carrelages et faïences sur supports de toute nature, notamment en zones humides et cuisine 2) Connaissance des exigences d'hygiène alimentaire (HACCP) pour les revêtements en zone de préparation - Le candidat doit déclarer avoir à minima une personne maîtrisant la langue française sur le chantier.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Qualifications, Habilitation et Certification : - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences, habilitations, certifications et accréditations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. À ce titre, il devra notamment : - respecter les exigences de sécurité, notamment en matière de conduite d'engins, travail en hauteur, en espace confiné ou à proximité de réseaux, avec les habilitations associées (AIPR, CACES, SST, etc.). - détenir les habilitations suivantes : QUALIBAT 6311 (Carrelage : technicité confirmée) ou équivalent européen. - Le candidat justifiera qu'il dispose, en propre, des moyens humains et matériels pour l'exécution directe des tâches essentielles non sous-traitables : 1) Préparation des supports et mise en œuvre des carrelages, faïences 2) Réalisation des joints époxy et finitions étanches, notamment en zones cuisine et sanitaires

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Sécurité et développement durable : - Le candidat doit disposer d'un système de management de la sécurité au sein de l'entreprise ou mise en place d'une organisation dédiée et pilotage de la sécurité pour le suivi des travaux (et la fournir). Il doit également fournir les résultats sécurité des 3 derniers exercices : taux de fréquence (Tf) et taux de gravité (Tg) ou indicateur équivalent européen. - Chaque Soumissionnaire devra remettre une attestation d'un organisme habilité certifiant qu'il a mis en place un système de Management intégré Santé et Sécurité au travail des entreprises intervenantes audité par un organisme indépendant tel que VCA ; SCC ; MASE ; OHSAS 18001 ; ISO 45001 ; ISO 9001 ou autres organismes établis dans un des Etats membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes. - Le candidat doit posséder d'une démarche environnementale correspondante aux ambitions de la norme ISO 14001 et la présenter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Limitation des candidatures : Le candidat doit strictement respecter la trame de remise des dossiers de candidature détaillée dans l'annexe « Instructions et pièces à fournir pour la candidature », disponible sur l'espace de candidature Pha de l'avis n° 025848. EDF entend limiter le nombre de candidats aptes à « 3 » par lot. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des attestations fournies par l'opérateur économique en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des attestations fournies. La sélection des candidats sera établie sur la base du classement des dossiers, selon une notation sur 100, fondée sur les critères suivants : A) Références / expériences similaires sur 30 points. - 3 références de travaux comparables + attestations de bonne réalisation (Fiches Référence x3). B) Qualifications, habilitations & certifications sur 10 points. - Qualifications, habilitations et certifications du lot (cf. avis JOUE). C) Moyens humains, matériels & organisation sur 10 points - Équipe et encadrement, matériel propre, couverture géographique D) Management organisationnel / conduite de projet sur 20 points - Organisation & gouvernance, méthodologie, interfaces & coactivité, délais, qualité (démarche ISO 9001 ou équivalent) E) Management de la sécurité sur 20 points - Système de management sécurité, résultats Tf/Tg 3 ans, prévention chantier F) Management de l'environnement sur 10 points - Démarche ISO 14001 ou équivalent
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: La garantie financière de parfait achèvement est couverte par une retenue de garantie de 5 % (qui peut, sur proposition du candidat, être remplacée par une caution bancaire)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 24/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non
Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont fermes.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; -Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF SA

5.1. Lot: LOT-0008

Titre: LOT 08 - CVC / PLOMBERIE

Description: Construction d'un nouveau restaurant du personnel à la Centrale Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Chinon : 37420 AVOINE Le bâtiment est composé de : - Un espace Restauration / Cafétéria / Brasserie au RdC - Zone cuisine au RdC - Une zone VIP et jardin 'd'hiver au R+1 - Terrasses au RdC et R+1 Le classement du bâtiment, au regard de son effectif, est : - ERT effectif inférieur à 300 personnes - Zone de sismicité : 2 - faible

Identifiant interne: Lot 08

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Options:

Description des options: Sans option de durée

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Avoine

Subdivision pays (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 20 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. - Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants : (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : -Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. -Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. -Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. -Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison - mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 1 729 000 euros en cas de candidature sur le lot.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle : - Le candidat ou groupement devra fournir une présentation de la société et l'organisation mise en place pour ce projet : A) Organisation/Activités/Savoir-faire ; B) Moyens humains et matériels prévus pour l'opération ; C) Capacité de production et de réalisation permettant la livraison du bâtiment dans les délais attendus ; D) Description d'une organisation de la conduite des travaux ; E) Présentation de sa présence et de sa couverture géographique en précisant l'implantation de ses différentes agences et de ses potentiels sous-traitants ; - Le candidat, ou le groupement candidat, devra obligatoirement justifier d'au minimum trois références significatives, exécutées au cours des 5 dernières années, relatives aux prestations du lot concerné. - Le candidat doit déclarer toutes les expériences réussies en lien avec l'objet du lot concerné au cours des cinq dernières années, en milieu ordinaire et en milieu contraint (industriel, sensible). - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences pour : 1) Connaissance des systèmes de traitement d'air en restauration collective (débit, filtration, pressions) 2) Capacité à réaliser les équilibrages, mesures et réglages de mise en service - Le candidat doit déclarer avoir à minima une personne maîtrisant la langue française sur le chantier.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Qualifications, Habilitation et Certification : - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences, habilitations, certifications et accréditations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. À ce titre, il devra notamment : - respecter les exigences de sécurité, notamment en matière de conduite d'engins, travail en hauteur, en espace confiné ou à proximité de réseaux, avec les habilitations associées (AIPR, CACES, SST, etc.). - détenir les habilitations suivantes : Attestation de capacité pour la manipulation des fluides frigorigènes et QUALIBAT 5311 (Génie climatique, technicité confirmée) ou équivalent européen. - Le candidat justifiera qu'il dispose, en propre, des moyens humains et matériels pour l'exécution directe des tâches essentielles non sous-traitables : 1) Équilibrages hydrauliques et aérauliques, essais d'étanchéité et réglages de mise en service 2) Calorifugeage et isolation thermique des réseaux 3) Réalisation des essais de pression et d'étanchéité des réseaux hydrauliques

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Sécurité et développement durable : - Le candidat doit disposer d'un système de management de la sécurité au sein de l'entreprise ou mise en place d'une organisation dédiée et pilotage de la sécurité pour le suivi des travaux (et la fournir). Il doit également fournir les résultats sécurité des 3 derniers exercices : taux de fréquence (Tf) et taux de gravité (Tg) ou indicateur équivalent européen. - Chaque Soumissionnaire devra remettre une attestation d'un organisme habilité certifiant qu'il a mis en place un système de Management intégré Santé et Sécurité au travail des entreprises intervenantes audité par un organisme indépendant tel que VCA ; SCC ; MASE ; OHSAS 18001 ; ISO 45001 ; ISO 9001 ou autres organismes établis dans un des Etats membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes. - Le candidat doit posséder d'une démarche environnementale correspondante aux ambitions de la norme ISO 14001 et la présenter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Limitation des candidatures : Le candidat doit strictement respecter la trame de remise des dossiers de candidature détaillée dans l'annexe « Instructions et pièces à fournir pour la candidature », disponible sur l'espace de candidature Pha de l'avis n° 025848. EDF entend limiter le nombre de candidats aptes à « 3 » par lot. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des attestations fournies par l'opérateur économique en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des attestations fournies. La sélection des candidats sera établie sur la base du classement des dossiers, selon une notation sur 100, fondée sur les critères suivants : A) Références / expériences similaires sur 30 points. - 3 références de travaux comparables + attestations de bonne réalisation (Fiches Référence x3). B) Qualifications, habilitations & certifications sur 10 points. - Qualifications, habilitations et certifications du lot (cf. avis JOUE). C) Moyens humains, matériels & organisation sur 10 points - Équipe et encadrement, matériel propre, couverture géographique D) Management organisationnel / conduite de projet sur 20 points - Organisation & gouvernance, méthodologie, interfaces & coactivité, délais, qualité (démarche ISO 9001 ou équivalent) E) Management de la sécurité sur 20 points - Système de management sécurité, résultats Tf/Tg 3 ans, prévention chantier F) Management de l'environnement sur 10 points - Démarche ISO 14001 ou équivalent

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: La garantie financière de parfait achèvement est couverte par une retenue de garantie de 5 % (qui peut, sur proposition du candidat, être remplacée par une caution bancaire)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 24/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont fermes.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; -Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF SA

5.1. Lot: LOT-0009

Titre: LOT 09 - CFO / CFA / INCENDIE

Description: Construction d'un nouveau restaurant du personnel à la Centrale Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Chinon : 37420 AVOINE Le bâtiment est composé de : - Un espace Restauration / Cafétéria / Brasserie au RdC - Zone cuisine au RdC - Une zone VIP et jardin 'd'hiver au R+1 - Terrasses au RdC et R+1 Le classement du bâtiment, au regard de son effectif, est : - ERT effectif inférieur à 300 personnes - Zone de sismicité : 2 - faible

5.1.1. **Objet**

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Options:

Description des options: Sans option de durée

5.1.2. **Lieu d'exécution**

Ville: Avoine

Subdivision pays (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pays: France

5.1.3. **Durée estimée**

Durée: 20 Mois

5.1.4. **Reconduction**

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. **Informations générales**

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. **Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. - Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants : (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : -Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. -Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. -Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. -Le cas échéant, une description de la consistance

du lien financier qui lie la filiale à la maison - mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 1 358 600 euros en cas de candidature sur le lot.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle : - Le candidat ou groupement devra fournir une présentation de la société et l'organisation mise en place pour ce projet : A) Organisation/Activités/Savoir-faire ; B) Moyens humains et matériels prévus pour l'opération ; C) Capacité de production et de réalisation permettant la livraison du bâtiment dans les délais attendus ; D) Description d'une organisation de la conduite des travaux ; E) Présentation de sa présence et de sa couverture géographique en précisant l'implantation de ses différentes agences et de ses potentiels sous-traitants ; - Le candidat, ou le groupement candidat, devra obligatoirement justifier d'au minimum trois références significatives, exécutées au cours des 5 dernières années, relatives aux prestations du lot concerné. - Le candidat doit déclarer toutes les expériences réussies en lien avec l'objet du lot concerné au cours des cinq dernières années, en milieu ordinaire et en milieu contraint (industriel, sensible). - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences pour : 1) Maîtrise des techniques de mise à la terre et de réalisation des liaisons équipotentielle 2) Capacité à programmer, paramétrer et tester une centrale de détection incendie - Le candidat doit déclarer avoir à minima une personne maîtrisant la langue française sur le chantier.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Qualifications, Habilitation et Certification : - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences, habilitations, certifications et accréditations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. À ce titre, il devra notamment : - respecter les exigences de sécurité, notamment en matière de conduite d'engins, travail en hauteur, en espace confiné ou à proximité de réseaux, avec les habilitations associées (AIPR, CACES, SST, etc.). - détenir les habilitations suivantes : Habilitations électriques B2V/BR/BC du personnel (NF C18-510) et Certification APSAD pour le SSI ou équivalent européen. - Le candidat justifiera qu'il dispose, en propre, des moyens humains et matériels pour l'exécution directe des tâches essentielles non sous-traitables : 1) Mise en œuvre et raccordement des tableaux électriques généraux (TGBT) et divisionnaires 2) Câblage et raccordement des équipements de gestion technique du bâtiment (GTB/GTC) 3) Mise en œuvre et programmation de la centrale de détection incendie

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Sécurité et développement durable : - Le candidat doit disposer d'un système de management de la sécurité au sein de l'entreprise ou mise en place d'une organisation dédiée et pilotage de la sécurité pour le suivi des travaux (et la fournir). Il doit également fournir les résultats sécurité des 3 derniers exercices : taux de fréquence (Tf) et taux de gravité (Tg) ou indicateur équivalent européen. - Chaque Soumissionnaire devra

remettre une attestation d'un organisme habilité certifiant qu'il a mis en place un système de Management intégré Santé et Sécurité au travail des entreprises intervenantes audité par un organisme indépendant tel que VCA ; SCC ; MASE ; OHSAS 18001 ; ISO 45001 ; ISO 9001 ou autres organismes établis dans un des Etats membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes. - Le candidat doit posséder d'une démarche environnementale correspondante aux ambitions de la norme ISO 14001 et la présenter.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Limitation des candidatures : Le candidat doit strictement respecter la trame de remise des dossiers de candidature détaillée dans l'annexe «

Instructions et pièces à fournir pour la candidature », disponible sur l'espace de candidature Pha de l'avis n° 025848. EDF entend limiter le nombre de candidats aptes à « 3 » par lot.

Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des attestations fournies par l'opérateur économique en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des attestations fournies. La sélection des candidats sera établie sur la base du classement des dossiers, selon une notation sur 100, fondée sur les critères suivants : A) Références / expériences similaires sur 30 points. - 3 références de travaux comparables + attestations de bonne réalisation (Fiches Référence x3). B) Qualifications, habilitations & certifications sur 10 points. - Qualifications, habilitations et certifications du lot (cf. avis JOUE). C) Moyens humains, matériels & organisation sur 10 points - Équipe et encadrement, matériel propre, couverture géographique D) Management organisationnel / conduite de projet sur 20 points - Organisation & gouvernance, méthodologie, interfaces & coactivité, délais, qualité (démarche ISO 9001 ou équivalent) E) Management de la sécurité sur 20 points - Système de management sécurité, résultats Tf/Tg 3 ans, prévention chantier F) Management de l'environnement sur 10 points - Démarche ISO 14001 ou équivalent

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Autorisée

Description de la garantie financière: La garantie financière de parfait achèvement est couverte par une retenue de garantie de 5 % (qui peut, sur proposition du candidat, être remplacée par une caution bancaire)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 24/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont fermes.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; -Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF SA

5.1. Lot: LOT-0010

Titre: LOT 10 - CUISINE

Description: Construction d'un nouveau restaurant du personnel à la Centrale Nucléaire de Production Électrique (CNPE) de Chinon : 37420 AVOINE Le bâtiment est composé de : - Un espace Restauration / Cafétéria / Brasserie au RdC - Zone cuisine au RdC - Une zone VIP et jardin 'd'hiver au R+1 - Terrasses au RdC et R+1 Le classement du bâtiment, au regard de son effectif, est : - ERT effectif inférieur à 300 personnes - Zone de sismicité : 2 - faible
Identifiant interne: Lot 10

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Options:

Description des options: Sans option de durée

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Avoine

Subdivision pays (NUTS): Indre-et-Loire (FRB04)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 20 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Aptitude à exercer l'activité professionnelle : - Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la rubrique 2.1.6. - Chaque candidat doit également remettre son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. Des renseignements supplémentaires peuvent être demandés aux fournisseurs selon l'objet du marché.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité économique et financière : Le candidat doit joindre à son acte de candidature les documents et les renseignements suivants : (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : -Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices

disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. -Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. -Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. -Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison - mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents. Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 1 474 400 euros en cas de candidature sur le lot. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Capacité technique et professionnelle : - Le candidat ou groupement devra fournir une présentation de la société et l'organisation mise en place pour ce projet : A) Organisation/Activités/Savoir-faire ; B) Moyens humains et matériels prévus pour l'opération ; C) Capacité de production et de réalisation permettant la livraison du bâtiment dans les délais attendus ; D) Description d'une organisation de la conduite des travaux ; E) Présentation de sa présence et de sa couverture géographique en précisant l'implantation de ses différentes agences et de ses potentiels sous-traitants ; - Le candidat, ou le groupement candidat, devra obligatoirement justifier d'au minimum trois références significatives, exécutées au cours des 5 dernières années, relatives aux prestations du lot concerné. - Le candidat doit déclarer toutes les expériences réussies en lien avec l'objet du lot concerné au cours des cinq dernières années, en milieu ordinaire et en milieu contraint (industriel, sensible). - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences pour : 1) Maîtrise de la conception et de l'installation d'équipements de cuisine professionnelle en restauration collective 2) Connaissance des exigences réglementaires en hygiène alimentaire (HACCP) - Le candidat doit déclarer avoir à minima une personne maîtrisant la langue française sur le chantier.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Qualifications, Habilitation et Certification : - Le candidat doit justifier qu'il dispose des compétences, habilitations, certifications et accréditations nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. À ce titre, il devra notamment : - respecter les exigences de sécurité, notamment en matière de conduite d'engins, travail en hauteur, en espace confiné ou à proximité de réseaux, avec les habilitations associées (AIPR, CACES, SST, etc.). - détenir les habilitations suivantes : Adhésion au SNEFCCA ou équivalent européen. - Le candidat justifiera qu'il dispose, en propre, des moyens humains et matériels pour l'exécution directe des tâches essentielles non sous-traitables : 1) Pose et raccordement de l'ensemble des équipements de cuisine professionnelle

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Sécurité et développement durable : - Le candidat doit disposer d'un système de management de la sécurité au sein de l'entreprise ou mise en place

d'une organisation dédiée et pilotage de la sécurité pour le suivi des travaux (et la fournir). Il doit également fournir les résultats sécurité des 3 derniers exercices : taux de fréquence (Tf) et taux de gravité (Tg) ou indicateur équivalent européen. - Chaque Soumissionnaire devra remettre une attestation d'un organisme habilité certifiant qu'il a mis en place un système de Management intégré Santé et Sécurité au travail des entreprises intervenantes audité par un organisme indépendant tel que VCA ; SCC ; MASE ; OHSAS 18001 ; ISO 45001 ; ISO 9001 ou autres organismes établis dans un des Etats membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes. - Le candidat doit posséder d'une démarche environnementale correspondante aux ambitions de la norme ISO 14001 et la présenter. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Limitation des candidatures : Le candidat doit strictement respecter la trame de remise des dossiers de candidature détaillée dans l'annexe « Instructions et pièces à fournir pour la candidature », disponible sur l'espace de candidature Pha de l'avis n° 025848. EDF entend limiter le nombre de candidats aptes à « 3 » par lot. Cette limitation se fera sur la base de l'analyse des attestations fournies par l'opérateur économique en appui de son dossier de candidature. Les candidatures seront classées en fonction des attestations fournies. La sélection des candidats sera établie sur la base du classement des dossiers, selon une notation sur 100, fondée sur les critères suivants : A) Références / expériences similaires sur 30 points. - 3 références de travaux comparables + attestations de bonne réalisation (Fiches Référence x3). B) Qualifications, habilitations & certifications sur 10 points. - Qualifications, habilitations et certifications du lot (cf. avis JOUE). C) Moyens humains, matériels & organisation sur 10 points - Équipe et encadrement, matériel propre, couverture géographique D) Management organisationnel / conduite de projet sur 20 points - Organisation & gouvernance, méthodologie, interfaces & coactivité, délais, qualité (démarche ISO 9001 ou équivalent) E) Management de la sécurité sur 20 points - Système de management sécurité, résultats Tf/Tg 3 ans, prévention chantier F) Management de l'environnement sur 10 points - Démarche ISO 14001 ou équivalent Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères: Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://pha2.edf.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: La garantie financière de parfait achèvement est couverte par une retenue de garantie de 5 % (qui peut, sur proposition du candidat, être remplacée par une caution bancaire)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 24/07/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont fermes.

Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de médiation: Médiateur du groupe EDF

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; -Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: EDF SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: EDF SA

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: EDF SA

Numéro d'enregistrement: 552 081 317

Département: Direction des Achats Groupe

Adresse postale: 253 boulevard de Leeds

Ville: Lille

Code postal: 59777

Subdivision pays (NUTS): Nord (FRE11)

Pays: France

Point de contact: Bryan GROSSEMY - DOA TP-IT

Adresse électronique: bryan.grossemy@edf.fr

Téléphone: 07 86 24 94 07

Adresse internet: <http://www.edf.fr>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://pha2.edf.com>

Profil de l'acheteur: <https://pha2.edf.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Prestataire de services de passation de marché

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de Paris

Numéro d'enregistrement: 17750111101763

Adresse postale: Parvis du Tribunal de Paris

Ville: Paris Cedex 17

Code postal: 75859

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: tj-paris@justice.fr

Téléphone: +33 (0)144325151

Adresse internet: <https://www.tribunaldeparis.justice.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Médiateur du groupe EDF

Numéro d'enregistrement: 552 081 317 T

Adresse postale: TSA 50026

Ville: Paris CEDEX 08

Code postal: 75 804

Subdivision pays (NUTS): Paris (FR101)

Pays: France

Adresse électronique: mediateur@edf.fr

Téléphone: +33 (0)1 40 42 22 22

Adresse internet: <https://mediateur.edf.fr/mediation?id=mediateur>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

433566-2026

Principale raison du changement

:

Mise à jour d'informations

Description

:

La date limite de réception des demandes de participation/candidatures (BT-1311(d)-Lot) est reportée au 24 juillet 2026 (14h00).

10.1. Changement

Identifiant de la section: LOT-0001

Identifiant de la section: LOT-0002

Identifiant de la section: LOT-0003

Identifiant de la section: LOT-0004

Identifiant de la section: LOT-0005

Identifiant de la section: LOT-0006

Identifiant de la section: LOT-0007

Identifiant de la section: LOT-0008

Identifiant de la section: LOT-0009

Identifiant de la section: LOT-0010

Description des changements: La date limite de réception des demandes de participation /candidatures (BT-1311(d)-Lot) est reportée au 24 juillet 2026 (14h00).

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 0843d2e5-b7e2-48e4-82db-9028d0cbc634 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 10/07/2026 09:12:49 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 482447-2026

Numéro de publication au JO S: 132/2026

Date de publication: 13/07/2026